

PROGRAMME DE L'OFFRE DE FORMATION

Mise en place d'un plan de lutte contre les rongeurs

PUBLIC CIBLE	PRÉ-REQUIS	NIVEAU	DURÉE ESTIMÉE
Techniciens de la lutte antiparasitaire, Techniciens des usines agroalimentaires, Personnels de gestion de patrimoines immobiliers	Certibiocide pour les techniciens de la lutte antiparasitaire, Aucun pour les techniciens des usines agroalimentaires, Aucun pour les personnels de gestion de patrimoines immobiliers	Intermédiaire (avoir suivi la formation "les Rats" est un plus)	3h00

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les caractéristiques des infestation par des rongeurs
- Mettre en place un plan de maîtrise des nuisances des rongeurs dans le respect
 - o Des objectifs fixés à la prestation
 - o De la réglementation
 - o De l'environnement de la prestation

APTITUDES

Se référer aux objectifs de la formation

COMPETENCES

Se référer aux objectifs de la formation

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Point réglementaire
 - o Conséquences du classement R des anticoagulants

- o Conséquences de l'interdiction d'appâtage permanent
- Mise en oeuvre réglementaire des appâts
- Mettre en place un plan de lutte
- Mettre en place un traitement curatif
- Mettre en place des mesures préventives de maîtrise des rongeurs
- Mettre en place des moyens de régulation des populations de rongeurs
- Les mesures d'hygiène accompagnant une intervention

METHODES MOBILISEES

Le cours est dispensé à distance

Le cours est présenté sous forme d'une animation « articulée »

Le cours est dispensé sur la plateforme PEST@LEARNING hébergée sur la plateforme réalisée par Logipro

MOYENS TECHNIQUES

- L'apprenant doit avoir à sa disposition un poste de travail informatique relié à une connexion internet : Adsl ou plus, pour téléphone et Tablette : connexion 2G minimum.
- PC : Système d'exploitation : Windows 98 ou plus
- Pour téléphone et tablette : Android 4.0 minimum ou IOS 6.0 minimum
- Flash Player (gratuit) requis pour PC ou MAC.
- En cas de problème technique l'assistance intervient sous 24 heures ouvrées.
- Concernant les questions de contenu et de compréhension, le formateur tuteur doit répondre à toute question de l'apprenant sous un délai de 24 heures ouvrées.

MOYENS D'ENCADREMENT

Module dispensé en asynchrone

MODALITES D'EVALUATION

- Bilans d'évaluations : résultats pour chaque quizz qui, lorsqu'ils sont sommatifs, doivent obtenir le taux de réussite de 70 %.
- La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation adressée à l'apprenant et à son manager.

MODALITÉS D'ACCÈS

Module accessible aux personnes souffrant d'un handicap moteur ne les empêchant pas d'utiliser un ordinateur

Module inaccessible aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif invalidant

DURÉE D'ACCÈS

. DELAI D'ACCES : 15 jours

. DISPONIBILITE DE LA LIAISON : 180 jours après la clôture de l'action

TAUX DE REUSSITE

Sans objet

DEBOUCHES

Applicateur hygiéniste